

Les intervenants :

de  arapej

♦ *Annick DORLÉANS*

♦ *Emmanuelle ZEHREN-BARDOT*

Juristes du Service juridique de l'ARAPEJ



Service de formation

FORMATIONS 2010

Site : www.arapej.fr

Mail : siege.arapejdg@free.fr

ARAPEJ IDF

66/68, rue de la Folie Régnault

75011 Paris

tél : 01.43.56.94.70 - télécopie : 01.43.56.93.70

1- Introduction au droit pénal

Les principes généraux : les codes, notions de vocabulaire juridique, l'évolution législative...

Le droit pénal : la loi, l'infraction, la responsabilité pénale, les peines...

La procédure pénale : l'organisation judiciaire, l'action publique et l'action civile ...

L'avocat et l'aide juridique : l'organisation de la profession, l'aide juridictionnelle, l'accès au droit...

Date : 26/05/2010 à l'ARAPEJ (1 jour 350,00 € par personne)

2- Action publique et mesures alternatives aux poursuites

Les principes généraux : le ministère public, l'opportunité des poursuites...

L'action publique : connaissance de l'infraction, intervention du parquet...

Les alternatives aux poursuites : les conditions, les mesures, la procédure...

La composition pénale : les conditions, les mesures, la procédure, les suites...

Date : 2/06/2010 à l'ARAPEJ (1 jour 350,00 € par personne)

3- Enquête et information judiciaire

Notions juridiques générales : l'infraction, la responsabilité, la peine, l'organisation judiciaire...

L'enquête policière : les enquêtes généralistes, la garde à vue, les moyens d'investigation...

L'information judiciaire : la saisine et le rôle du juge d'instruction, la détention provisoire, les moyens d'investigation...

Les fichiers judiciaires : les infractions constatées, les empreintes génétiques, les empreintes digitales, le STIC, etc.

Date : 8/06/2010 à l'ARAPEJ (1 jour 350,00 € par personne)

4- Procès pénal et voies de recours

Présentation de l'organisation judiciaire.

Le jugement : justice de proximité, tribunal de police, tribunal correctionnel, la cours d'assises...

Les voies de recours : l'appel, l'opposition, la cassation...

L'autorité de la chose jugée : le fondement, le contenu...

Date : 15/06/2010 à l'ARAPEJ (1 jour 350,00 € par personne)

5-La justice pénale des mineurs

L'enquête et l'instruction : retenue judiciaire, garde à vue, les mesures d'instruction...

Le jugement et l'après jugement : les différentes juridictions, les sanctions, la récidive des mineurs, le casier...

Le mineur et la prison : centre de jeunes détenus, la sortie de détention...

La responsabilité des adultes : les parents, les tiers...

Date : 29/06/2010 à l'ARAPEJ (1 jour 350,00 € par personne)

6- Statut juridique du détenu

Généralités : données sociologiques et historiques, notions juridiques fondamentales...

Les droits extrapatrimoniaux du détenu : dans ses rapports avec la société, avec sa famille...

Les droits patrimoniaux du détenu : les droits propres au détenu, les conséquences de l'incarcération sur sa famille...

Les droits sociaux du détenu : en détention, à la sortie de prison..

Date : 15/09/2010 à l'ARAPEJ (1 jour 350,00 € par personne)

7- Application des peines

Notions juridiques générales du droit de l'application des peines.
Les peines alternatives à l'emprisonnement, les obligations et interdiction. Les aménagements de peine et des fins de peine.
Les aménagements de peine.

Date : 29/09/2010 à l'ARAPEJ (1 jour 350,00 € par personne)

8- Parcours du détenu

Principes généraux : les différents statuts, les établissements pénitentiaires...
L'arrivée en prison : prise en charge administrative, prise en charge médicale...
La vie en prison : le travail, l'hygiène, la santé, la culture, la discipline, les droits...
La sortie de prison : les aménagements de peine, la prise en charge sociale...

Date : 1er/10/2010 à l'ARAPEJ (1 jour 350,00 € par personne)

9- Contrat de séjour dans le secteur social

Introduction sur la loi du 2 janvier 2002.
Théorie du droit des contrats.
L'application du contrat de séjour et les responsabilités qui en découlent.

Date : 22/10//2010 à l'ARAPEJ (1 jour 350,00 € par personne)

10- Responsabilité et secret professionnel dans le secteur social

Evolution de la responsabilité dans le domaine social.
Les responsabilités juridiques dans les établissements sociaux : responsabilité civile et pénale.
Le secret professionnel dans les établissements sociaux : l'existence du secret et sa levée.

Date : 27/10//2010 à l'ARAPEJ (1 jour 350,00 € par personne)

11- Dettes et surendettement

Notions juridiques générales : la nature des dettes, les instances judiciaires...
La commission de surendettement : pour qui ? Comment ?
Le dispositif Borloo...
L'huissier et les sociétés de recouvrement.

Date : 29/10//2010 (1 jour 350,00 € par personne)

12 - Le nouveau droit de la famille

Notions générales en droit de la famille : historique, les juridictions...
La création du couple : concubinage, PACS, mariage...
La création de la famille : la filiation, le nom, l'autorité parentale...
La rupture du couple : la séparation, le divorce, le décès...
La réforme des mesures de protection juridique des majeurs..

Date : 2/11/2010 à l'ARAPEJ (1 jour 350,00 € par personne)

13- Introduction au droit des étrangers et de la nationalité

Entrée en France : solliciter un visa, un titre de séjour, le regroupement familial...
Vivre en France : travailler, se marier, acquérir la nationalité, la discrimination raciale...
Quitter la France : l'aide au retour,...

Date : 10/11/2010 à l'ARAPEJ (1 jour 350,00 € par personne)

14- Aides aux personnes en difficulté sociale

Les problèmes liés au logement : les logements sociaux, l'hébergement d'urgence, les aides...

Les problèmes liés au travail : les contrats aidés, les aides au retour à l'emploi...

La santé et le handicap : CMU, COTOREP, les conduites addictives, la santé mentale...

Les personnes âgées et la famille...

Date : 17/11/2010 à l'ARAPEJ (1 jour 350,00 €par personne)

15 - Parcours du sortant de prison

Les aménagements de peine, la préparation à la sortie de prison, La sortie de prison (levée d'écrou, hébergement, emploi, argent..) Les droits sociaux du sortant de prison..

Date : 24/11/2010 à l'ARAPEJ (1 jour 350,00 €par personne)

16 - LES LOIS NOUVELLES : Prévention de la délinquance, récidive, rétention de sûreté

La loi du 5 mars 2007 relative à la prévention de la délinquance (la Prévention et le maire, prévention et délinquance des mineurs, prévention et toxicomanie...)

La loi du 10 août 2007 renforçant la lutte contre la récidive des majeurs et de mineurs (L'instauration des peines minimales, l'adaptation de l'ordonnance de 1945..)

La loi du 25 février 2008 relative à la rétention de sûreté et à la déclaration d'irresponsabilité mentale pour cause de troubles mentaux..)

Date : 1^{er}/12/2010 à l'ARAPEJ (1 jour 350,00 €par personne)

17- Aménagement des peines des étrangers incarcérés ou sous main de justice

Renouvellement, première demande de titre de séjour...

Les mesures d'éloignement des étrangers...

Relèvement, suspension d'interdiction du territoire français...

Date : 3/12/2010 à ARAPEJ (1 jour 350,00 €par personne)

18 - La loi DALO du 5 mars 2007

Le droit au logement opposable (mise en œuvre, bénéficiaires, recours)

Le droit à l'hébergement opposable (mise en œuvre, bénéficiaires, recours)

Le dossier DALO (contenu, pièces à fournir..)

Date : 7/12/2010 à ARAPEJ (1 jour 350,00 €par personne)

19 - Les aspects pratiques de la responsabilité des bénévoles

L'engagement du bénévole, son recrutement..

La responsabilité civile, les assurances et le bénévolat, la responsabilité civile, la responsabilité financière...

L'éthique et le bénévole, le secret professionnel et la discrétion..

Date : 14/12/2010 à ARAPEJ (1 jour 350,00 €par personne)

INFORMATIONS GENERALES

Les catégories de formations proposées

Formations classiques dans le cadre du plan annuel de formation (où le salarié s'inscrit individuellement).

Formations sur mesure qui relèveront de notre savoir-faire à la demande d'un organisme sur un thème choisi.

Formations en groupe avec possibilité d'intervenir sur site.

Le public

Ces formations s'adressent aux professionnels et bénévoles du milieu social travaillant avec un public justice et désocialisé.

Objectifs

Analyser des concepts fondamentaux du droit pénal. Acquérir une vision globale de la procédure pénale. Comprendre l'organisation judiciaire afin d'orienter au mieux les usagers dans leurs démarches. Identifier différentes sources d'information et savoir les exploiter efficacement. Mesurer les risques juridiques et l'impact d'une loi. Mieux participer à la mise en œuvre d'une loi nouvelle. Prévoir l'action des responsabilités civiles et pénales.

CONDITIONS ET REGLEMENT

Le prix

Le prix affiché pour chaque formation s'entend net (non assujetti à la TVA). Le coût concerne uniquement les frais de formation. Les repas, le déplacement et l'hébergement restent à la charge des stagiaires ou de l'organisme demandeur.

Modalités de règlement pour les stages dans le cadre d'une convention de formation professionnelle

Le règlement du coût de formation est à effectuer comptant sans escompte lors de l'inscription (le joindre à la fiche d'inscription). La confirmation de l'inscription est entérinée par l'envoi de la convention et la facture correspondante.

Prix et modalités de règlement pour les formations en groupe ou sur mesure

Pour ces formations, l'ensemble des modalités se feront au préalable par téléphone. Une fois le prix fixé, il convient de nous faire parvenir la fiche d'inscription pour les formations en groupe dûment remplie accompagnée de votre règlement au comptant. Nous confirmerons l'inscription par l'envoi de la convention et de la facture correspondante.

Contenu et suivi des formations

Le contenu de l'ensemble des programmes est susceptible de modification en fonction de l'évolution législative et réglementaire.

Désistement du stagiaire ou de l'organisme demandeur

Toute annulation doit être communiquée par écrit. En cas de désistement, l'Arapej accepte qu'une autre personne de l'entreprise remplace le stagiaire empêché. En cas de désistement dans les 15 jours précédant le stage, aucun remboursement ne sera effectué. Pour tout désistement intervenant avant les 15 jours précédant le stage, 20% du montant de la formation restera acquis au titre des frais de gestion.

Annulation du fait de l'Arapej

Nous nous réservons la possibilité d'annuler ou de différer le stage dans les deux semaines précédant la date prévue en cas de nombre d'inscriptions insuffisant. Les stagiaires ou l'organisme demandeur en seront immédiatement informés et les règlements effectués seront remboursés ou reportés sur une nouvelle inscription.

✂

FICHE D'INSCRIPTION

À retourner, accompagnée de votre règlement à
Arapej IDF 66/68, rue de la Folie Regnault - 75011 Paris

Le Stagiaire :

Nom : Prénom :

Fonction : Téléphone :

E-mail: Adresse :

.....

Le Stage :

Titre de la formation :

.....

Dates : du . / . / au : . / . / et du . / . / au : . / . /
soit () jours - Prix : €NET.

L'Employeur :

Etablissement :

Adresse :

.....

Téléphone : Fax :

Siret : Code NAF :

Adresse de facturation si différente :

.....

Fait à : date :

Signature

Cachet de l'établissement